

2. A la fin de janvier 1982, plus de 13,000 entreprises avaient bénéficié de prêts selon le programme d'obligations pour l'expansion des petites entreprises (OEPE). La somme totale de ces prêts était d'environ \$2.1 milliards.

[Traduction]

M. Smith: Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI N° 2 DE 1982-1983 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 28 octobre, de la motion de M. Cosgrove (au nom du ministre des Finances): Que le bill C-128, loi n° 2 attribuant un pouvoir d'emprunt supplémentaire, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, durant le peu de temps à ma disposition hier soir, j'ai parlé du bill C-128 actuellement à l'étude, de l'exposé du ministre des Finances (M. Lalonde) sur les perspectives économiques au Canada et du grand spectacle que le très honorable député de Mount Royal (M. Trudeau) a donné à la télévision et au cours duquel il a tenté d'imputer notre déficit de 24 milliards à la méfiance des Canadiens plutôt qu'à la gestion inefficace de son propre gouvernement. Une dette qui s'accumule au rythme de deux milliards de dollars par mois dans un pays qui compte 24 millions d'habitations doit constituer un fait sans précédent dont on ne peut guère s'enorgueillir. Les États-Unis avec leur population de 240 millions d'âmes devraient accuser un déficit de 240 milliards pour atteindre notre record. Cependant, leur déficit qui s'élève à 110.7 milliards est moins de la moitié du déficit canadien par habitant et les Américains s'inquiètent vivement de toutes ces dettes. Toutefois, tout ira bien, d'après le très honorable député de Mount Royal, si seulement nous lui faisons confiance.

● (1220)

Comme des centaines de milliers de Canadiens, je demande le plus sérieusement du monde sur quoi pouvons-nous fonder cette confiance? C'est lui qui pendant la campagne électorale s'est prononcé carrément contre le gel des prix et des salaires en 1974—juste avant de l'imposer en 1975. Lui et son parti, du

Pouvoir d'emprunt supplémentaire

premier au dernier député, ont monté une campagne contre notre programme visant à augmenter de 18c. la taxe sur l'essence en 1980. Depuis ce temps-là, il a imposé une taxe beaucoup plus élevée, non seulement sur l'essence, mais aussi sur le mazout qui, à notre avis, ne devrait même pas être imposable. Chaque fois que le prix imposé de l'essence augmente, la crédibilité du parti libéral et du gouvernement libéral baisse d'autant.

Je me demande combien plus cher nous paierons notre essence au Canada maintenant que Petro-Canada se propose d'acheter les avoirs de BP? D'après certains experts, acheter BP signifierait que quelque 500 millions de dollars additionnels quitteraient le Canada. A mon avis, on serait mieux avisé de dépenser cet argent pour créer des emplois au lieu de nationaliser d'autres industries existantes.

Il importe d'examiner scrupuleusement toute la gamme des politiques énergétiques du Canada et de réexaminer à la loupe les priorités de dépenses. Je ne suis pas le seul de cet avis; il a été maintes fois exprimé, et le vérificateur général, James Macdonell, l'a repris avec vigueur dans son rapport de 1975 à la Chambre des communes, puis dans celui de 1976. Voici en quels termes:

Je m'inquiète sérieusement du fait que le Parlement—et, en réalité, le gouvernement—ne contrôle plus de façon efficace l'utilisation des deniers publics, ou semble près de perdre ce contrôle. Les systèmes de gestion et de contrôle financiers des ministères et organismes de l'Administration fédérale sont actuellement loin de répondre aux normes acceptables de qualité et d'efficacité en la matière.

Voilà l'avertissement, le signal, qui fut lancé au gouvernement il y a sept ans pour l'amener à colmater les brèches dans le navire de l'État, à réduire l'équipage pour manœuvrer plus à l'aise, et à border les voiles. Cet appel a été vain. C'est pourquoi les Canadiens sont aujourd'hui remplis de méfiance devant chaque initiative de cette administration, de ce gouvernement qui a perdu la confiance de la population.

Pourquoi ferait-on confiance à un gouvernement qui s'est vu obligé de nommer un nouveau ministre des Finances? Pourtant, le nouveau ministre reste aussi vague que son prédécesseur dans sa façon de concevoir l'AEIE et ses effets sur les Canadiens. Nous devrions peut-être réexaminer la loi sur l'examen de l'investissement étranger et l'assujettir aux mêmes critères vastes qu'appliquent sans distinction ses dirigeants à tous les projets d'investissement de ceux qui comparaissent devant l'Agence.

L'AEIE présente-t-elle un avantage appréciable pour le Canada? Devant la réduction des investissements étrangers au Canada, l'on constate qu'il n'existe pas de preuve favorable qui permettrait de trancher cette question en faveur de l'Agence. Demandons-nous comment le fait de bloquer tout investissement dans une économie en profonde dépression, qui compte plus de 1,343,000 chômeurs canadiens, peut présenter un avantage quelconque pour les Canadiens? En fait, combien plus élevé est le nombre de chômeurs aujourd'hui qu'il ne l'aurait été sans ce joug qui nous pèse et qui décourage tout investissement qui a des chances de produire des emplois?